



Comité Syndical  
du mardi 14 décembre 2021 à 18H00  
en visioconférence depuis la salle de réunion du syndicat à RIVIERES

## Table des matières

	Hommage à Claude Labranque.....	2
	Don du sang .....	2
	Préparation du Comité.....	2
1	Défense Extérieure Contre l'Incendie .....	2
11	Aspects institutionnels : adhésion .....	2
	• Nouvelle adhésion de Puycelsi .....	2
	• Validation de l'adhésion de Puycelsi .....	3
12	Compte rendu des réunions .....	3
13	Budget.....	3
131	Débat d'Orientation Budgétaire.....	3
132	Tarifs 2022 et financement des travaux.....	3
2	EAU POTABLE .....	4
21	Aspects institutionnels :.....	4
	• Démission et remplacement du délégué de St Beauzile .....	4
	Modification périmètre de la CA2G.....	4
22	Points sur les travaux et les investissements .....	4
	• Equipement et prestations informatiques.....	4
	• Déploiement de la télérelève (secteur de Rivières).....	4
	• Projets d'investissement : .....	4
	○ Refoulement de Lintin (Nord Est) .....	4
	○ Alimentation en eau potable Secteur Vieux (Jacques Bros) .....	4
	○ Connexion Syndicat de la Montagne Noire Secteur St Sulpice (Georges Paulin) .....	4
23	Marchés : .....	4
231	Marché de Fournitures à Bons de Commandes 2021-2024 .....	4
232	Marché des assurances 2022-2025 .....	5
24	Rapport sur le Prix et la Qualité des Services 2020 .....	6
25	Budget Eau Potable.....	6
251	Débat d'Orientation Budgétaire.....	6
252	Tarifs 2022-2023 .....	7
253	Demande de subvention au titre de la DSIL 2022 et auprès de l'AEAG et du CD81 .....	8
254	Emprunts et ligne de trésorerie .....	9
	• Planning de facturations .....	9
26	Divers .....	10

261	Sorties de l'Actif 2021 (cessions) .....	10
262	Admissions en Non-Valeur-Créances Irrécouvrables.....	10
263	Facturation assainissement pour le compte de la CA Gaillac-Graulhet.....	11
264	Autorisation donnée au comptable public d'exercer les poursuites pour le compte du syndicat.....	11
	• Site Internet et communication institutionnelle .....	11
	• PGSSE (Joël MALLEVIALLE, personnalité qualifiée).....	11
	• DOCUP (Didier SUDRE) .....	11
	• Contentieux avec l'entreprise Eiffage (Paul Boulvrais) .....	11
	• Station d'alerte.....	11
3	RESSOURCES HUMAINES .....	11
31	Recrutements.....	12
32	Formations du personnel.....	12
33	Convention d'adhésion aux missions facultatives du CDG81 .....	12
4	QUESTIONS DIVERSES .....	13

François VERGNES, président , ouvre la séance après vérification du quorum pour chaque collège.  
 Il demande à Paul BOULVRAIS de préciser le cadre exceptionnel de ce comité syndical en termes de quorum, de pouvoirs et de recours à un mode d'expression du vote via la caméra de l'ordinateur qui doit permettre d'identifier le délégué.

#### Homage à Claude Labranque

Il salue la mémoire de Claude LABRANQUE, vice-président en charge des nouvelles technologies, décédé au début du mois de décembre. Il souligne son implication et son enthousiasme pour l'action politique locale dont il ne s'est jamais départi même dans les moments difficiles qu'il a dû traverser. Il met en avant son apport important, jusqu'à ces dernières semaines comme l'ordre du jour de la séance permettra de le constater, pour assurer dans les meilleures conditions techniques et financières, la convergence des systèmes informatiques et la mise en place d'un dispositif de visio-conférence dont il avait été le précurseur dans sa commune. Il salue son engagement franc et loyal dans le projet syndical pour un service public de l'eau potable de qualité sur tout le territoire.

Le président adresse à sa famille et aux membres du Conseil municipal de Puycelsi les condoléances sincères des agents et élus du syndicat.

Un contact a été pris avec la secrétaire de mairie pour trouver la meilleure manifestation de la reconnaissance du syndicat à l'engagement de Claude Labranque qui se concrétisera dans les prochains jours.

#### Don du sang

Pour faire face à une situation critique, le président invite les délégués en capacité à donner leur sang à se rendre dans un centre ou sur une collecte. Il indique avoir accordé aux agents une autorisation d'absence rémunérée de deux heures dans ce même but, le moment du don étant choisi pour ne pas perturber le service ou mettre en danger l'agent.

#### Préparation du Comité

Le Bureau s'est réuni à 4 reprises depuis la rentrée pour travailler sur les affaires courantes et préparer les délibérations et autres sujets présentées lors ce Comité syndical.

## 1 Défense Extérieure Contre l'Incendie

### 11 Aspects institutionnels : adhésion et délégués

- Nouvelle adhésion de Puycelsi

Le président indique avoir été invité par Claude Labranque à présenter la compétence DECI devant le Conseil municipal de Puycelsi. L'invitation n'avait pu être honorée pour des contraintes d'emploi du temps mais le maire de

Puycelsi avait tenu à inscrire cette question à l'ordre du jour du Conseil d'octobre comme le symbole de son engagement dans cette action mutualisée.

- Validation de l'adhésion de Puycelsi
- Le nombre de communes ayant transféré la compétence DECI-Service Public s'élève désormais à 50.
- Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP DU GAILLACOIS-compétence DECI- valident la demande d'adhésion au titre de la compétence DECI-Service Public de la commune de Puycelsi
- 

Délégués	50	Non	0
Présents	28	Abstention	0
Représentés	5	Oui	33

## 12 Compte rendu des réunions

Le président présente les démarches entreprises engagées par Ludivine Paya Delmon et Cyril Manen.

## 13 Budget

### 131 Débat d'Orientation Budgétaire

Le président présente les activités envisagées en 2022 qui doivent pouvoir être financées sur les cotisations communales. Elles visent à permettre la rédaction de l'arrêté complémentaire qui passe par une analyse des risques et doit déboucher sur un plan pluriannuel d'investissement pour la mise à niveau et le développement des équipements DECI.

### 132 Tarifs 2022 et financement des travaux

Le tarif de base est maintenu pour les communes n'ayant pas engagé de travaux. Pour les autres, il sera fixé pour couvrir les dépenses engagées nettes de subvention (DETR, DSIL comme prévu dans les accords en vigueur durant la phase de mise à niveau des infrastructures.

Pour 2022, la contribution service public reste à 1 € par habitant (référence population DGF) et les prestations de contrôle et d'entretien prévues dans les conventions avec les communes restent inchangées.

Pour les travaux, l'augmentation suit les évolutions des marchés soit 3.5 %.

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP du GAILLACOIS:

-Approuvent les tarifs travaux-Prestations DECI tels qu'annexés

**-autorisent le président à signer toutes conventions nécessaires à l'organisation des contrôles et entretien des PEI.**

Délégués	50	Non	0
Présents	28	Abstention	0
Représentés	5	Oui	33

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP du GAILLACOIS Compétence DECI- chargent le président de déposer tout dossier de subvention au titre de la DETR et DSIL pour l'année 2022.

Délégués	50	Non	0
Présents	28	Abstention	0
Représentés	5	Oui	33

Pour information, Denis Ténégal a soulevé le problème de la régularité des modalités de financement des travaux de mise à niveau, de renforcement du réseau ou d'extension dans la cadre de la compétence DECI SP et de la compétence eau potable. Le recours à la technique des fonds de concours semble poser problème sur le plan théorique mais des adaptations ont pu être trouvées pour l'exercice de compétences nouvelles (les réseaux de télécommunication) ou organisées de façon innovante (les syndicats d'énergie).

Un groupe de travail comprenant Paul Bouvrais, Denis Ténégal et François Vergnes s'est réuni lundi 13/12. Il est convenu de poser les nombreuses questions qui ont émergé aux juristes de la FNCCR et aux administrations compétentes.

Le groupe de travail est bien entendu ouvert.

## 2 EAU POTABLE

### 21 Aspects institutionnels :

- **Démission et remplacement du délégué de St Beauzile**

Philippe FAGES est proposé par la Communauté d'agglomération en remplacement de Laurent MONLAU. Il est installé et peut prendre part aux votes.

### Modification périmètre de la CA2G

Le président informe les élus des modifications qui interviendront du fait du départ de certaines communes membres de la CAGG vers la communauté du cordais. Cette dernière n'ayant pas pris la compétence Eau, les communes retrouveront une représentation directe au sein du syndicat. Leurs représentants pourront être accueillis et installés dès la validation de l'adhésion à la 4C et sur la base d'une délibération communale désignant un titulaire et un suppléant.

### 22 Points sur les travaux et les investissements

- **Equipement et prestations informatiques**

Après mise en concurrence des prestataires historiques (Accord Informatique et Equasys), le choix s'est porté sur la proposition d'Accord, moins onéreuse et répondant aux attentes du syndicat. Il s'agit de la solution bureautique sur le cloud développée par Microsoft. Les autres prestations sur les logiciels métier sont inchangées.

Claude Labranque avait apporté un soin particulier à cette mise en concurrence, demandant notamment des garanties sur la sécurité des données.

- **Déploiement de la télérelève (secteur de Rivières)**

La société Godin avance à marche forcée pour équiper les communes du secteur de Rivières. L'opération devrait être bouclée pour le mois de février 2022, sous réserve de recevoir les compteurs dont la livraison est affectée par les difficultés logistiques actuelles.

- **Projets d'investissement :**

Le cabinet CET – Infra (P. Almayrac) présente l'avancement des études sur les projets suivants :

- **Refoulement de Lintin (Nord Est)**

Le projet consiste à renforcer et sécuriser l'alimentation du secteur de Castelnau de Montmiral dont les consommations estivales sont tirées vers le haut par les activités touristiques tout en améliorant la capacité d'approvisionnement les réservoirs de Lintin, Sainte Croix et Cestayrols. Ce projet indispensable en soi pour le secteur de Rivières est redimensionné à la marge pour assurer l'alimentation du secteur de Vieux.

- **Alimentation en eau potable Secteur Vieux (Jacques Bros)**

Le choix a été fait par le syndicat d'alimenter le secteur de Vieux plutôt que de chercher une interconnexion par le nord moins onéreux mais qui ne présentait pas les mêmes garanties de maîtrise en termes économiques à long terme.

Une présentation détaillée sera réalisée courant janvier au profit des élus du syndicat et des personnes publiques associées.

- **Connexion Syndicat de la Montagne Noire Secteur St Sulpice (Georges Paulin)**

Le projet entre dans la phase foncière avec une négociation en bonne voie pour installer les équipements nécessaires au passage sous l'Agout.

### 23 Marchés :

#### 231 Marché de Fournitures à Bons de Commandes 2021-2024

Le président présente la synthèse du travail de mise en concurrence réalisé par le cabinet CET Infra. Il souligne l'augmentation importante des prix de fourniture de canalisations (lot n°3) de l'ordre de 40% en 1 an, le maintien des prix des compteurs et l'augmentation modérée entre 5% et 10% pour les 7 autres lots.

Le président rend compte du choix de la CAO:

Lot 1 Raccords et Robinetterie laiton

MTP

Lot 2: Pièces de raccordement	SOVAL
Lot 3: Tuyaux et couronnes	PUM
Lot 4: Branchements	SOVAL
Lot 5: Sectionnement, protection des réseaux et défense incendie	MTP
Lot 6: Compteurs individuels	ITRON
Lot 7: Coffrets compteurs enterrés	ABRITEC
Lot 8: Coffrets compteurs en façade	ABRITEC
Lot 9: Fonte de voirie	SOVAL

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP du GAILLACOIS :

-valident le choix de la CAO

-Autorisent le président à signer tout document nécessaire à ce marché.

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

Annexes Rapport de présentation de la consultation  
PV d'attribution du marché

### 232 Marché des assurances 2022-2025

Le président présente la synthèse du travail de mise en concurrence réalisé par le cabinet ARIMA. Il souligne l'importance de l'implication des agents du syndicat, Isabelle Thomas, Françoise Bardy et Arnaud Panis pour nourrir le dossier à partir des demandes d'ARIMA.

Au final, l'opération a permis de parachever la connaissance du patrimoine syndical et de déboucher sur une couverture assurantielle plus complète et moins chère. Il convient toutefois de rester attentif à la sinistralité dont la dégradation entraîne rapidement au mieux une hausse des cotisations, au pire une exclusion.

C'est la bonne gestion passée des activités (peu de sinistre, sollicitation pertinente de l'assureur), associée aux conseils d'ARIMA qui permet d'obtenir ces conditions très favorables.

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP du GAILLACOIS

-VALIDENT les choix de la CAO

-AUTORISENT le président à intervenir à la signature des marchés avec les compagnies d'assurances désignées ci-après et pour les taux et les montants de primes suivants :

Lot 1 : Assurance des Dommages aux biens :

Compagnie retenue : 3 ASSUR/MMA 7 avenue Gambetta 81000 ALBI

Coût HT/m<sup>2</sup> :1.07€ H.T.

Prime annuelle de 13 695.45€ TTC – contrat avec franchise de 1 000.00€

- Lot 2 : Assurance des Responsabilités et des risques annexes :

Compagnie retenue : AXA-Agence GARRIDO 10 Avenue Dembourg 81000 ALBI

Prime annuelle de 27 635.93€ TTC

- Lot 3 : Assurance des véhicules et des risques annexes :

Compagnie retenue : PILLOT/GREAT LAKES Rue de Witternesse 62921 AIRE SUR LA LYS

Prime :15 721.69€ TTC contrat avec franchise de 150.00€ pour les véhicules légers et 300.00€ pour les véhicules lourds

En ce compris la prestation supplémentaire éventuelles auto-collaborateurs/ bris de machine

- Lot 4 : protection fonctionnelle des agents et des élus : Lot non attribué

- Lot 5 : Assurance tous risques informatiques et bris de machine :

Compagnie retenue : 3 ASSUR/MMA 7 avenue Gambetta 81000 ALBI

Prime annuelle :770.00€ TTC

- DISENT que les crédits nécessaires au paiement des quittances des compagnies d'assurance seront inscrits au BP 2022, à l'article "616 : frais d'assurances"

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

Annexe PV d'attribution du marché  
Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

## 24 Rapport sur le Prix et la Qualité des Services 2020

Les élus ont pu prendre connaissance du RPQS joint à la convocation.

Aucun complément d'information n'est demandé.

Paul Boulvrais précise que le comité syndical prend acte mais ne procède pas au vote du RPQS .

Un exemplaire de ce rapport sera transmis aux Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et à la Communauté de Communes Carmausin-Ségala pour adoption par leur conseil communautaire respectif

### Les délégués présents prennent acte du RPQS 2020

## 25 Budget Eau Potable

### 251 Débat d'Orientation Budgétaire

Le président présente les différents temps de réflexion ayant permis d'alimenter le DOB.

Il met en évidence l'incertitude forte qui a pesé sur les hypothèses de travail :

- crise du COVID qui pèse
  - sur la disponibilité des agents
  - sur les activités et donc sur la consommation d'eau potable (en forte baisse en 2020 et 2021),
  - sur la solvabilité de certains abonnés
- Conséquences indirectes de cette crise mais aussi des tensions internationales sur les prix des fournitures en forte augmentation (jusqu'à 40 % pour les canalisations plastiques)
- Augmentation constante des exigences sanitaires.
- Lente diminution de la consommation annuelle par ménage non compensée par la croissance du nombre d'abonnés
- Baisse parfois brutale des consommations pour des raisons météorologiques...

Il présente ensuite les contraintes et les choix techniques qui ont été pris en compte :

- Obligation de prévoir le remplacement d'une partie des conduites en fibrociment et en PVC quand elles datent d'avant les années 80
  - Longueur prévisionnelle de 35 kilomètres de canalisation restante en fibro-ciment sur le secteur de Rabastens
  - Coût estimé de leur renouvellement de l'ordre de 7 M€
- Passage à la télérelève qui a imposé une anticipation dans le renouvellement des compteurs (secteur de Rivières de fin 2020 à début 2022)
  - Coût = 1 M€
- Alimentation du secteur de Vieux par le Syndicat, comprenant le renforcement du nord du secteur de Rivières
  - Coût = 5 M€ en base et 1,6 M€ d'options possibles
- Poursuite de la sécurisation des réseaux par mise en place d'outils de gestion, de sectorisation et d'interconnexion
  - Vers le syndicat de la Montagne noire : coût = 500 000 € partagé avec le Syndicat de la Montagne Noire

Il indique que l'harmonisation des conditions de travail est désormais réalisée sur la base de la convention collective du secteur appliquée au cas particulier du syndicat qui emploie à la fois des fonctionnaires et des agents de droit privé. Le travail mené de concert par l'encadrement et le Bureau a débouché sur un projet validé par tous qui assure l'égalité de traitement, des perspectives de carrière et l'attractivité du syndicat dans un contexte de forte concurrence. L'augmentation de la masse salariale est de l'ordre de 7,3 % à périmètre constant.

Il conclut l'exposé introductif sur la question des amortissements et de leur prise en charge. Il indique que la mise

en service des nouvelles usines et d'un linéaire important de nouvelles canalisations se traduit par l'obligation de prévoir des recettes supplémentaires en fonctionnement pour couvrir les dotations aux amortissements. Ces dépenses de fonctionnement sont obligatoires et viennent alimenter le budget d'investissement. L'augmentation est importante, passant de 1,6 à 2,9 millions d'euros en 2024.

En cours

- 2019 : 1 538 056 €
- 2020 : 1 626 260 €
- 2021 : 2 118 068 €

En attente

- Usine de Rabastens : 419 000 €
- Nouveaux travaux :

Il indique que le schéma directeur « Eau potable » de la communauté d'agglomération est lancé et qu'il débouchera d'ici la fin 2023 sur un plan pluriannuel d'investissements. Toutefois, les évolutions devraient être marginales, le syndicat étant bien engagé sur le renouvellement ou l'extension de ses infrastructures, avec toutefois un effort à maintenir et à accroître sur les réseaux.

Pour information (à préciser avec le Schéma directeur) :

- Linéaire global de l'ordre de 2 500 km
- Taux de renouvellement annuel de l'ordre de 0.4 %

Pour ce qui concerne les autres postes budgétaires :

- L'intégration informatique est réalisée à coûts constants si l'on tient compte à la fois les applications bureautiques communes et les solutions métier
- Les prestations téléphonie ont été uniformisées avec des économies marginales grignotées par l'accès à des prestations nouvelles.
- Le marché Assurances permet des économies non négligeables mais fragiles car liées au taux de sinistralité (voir le point 232)
- Une réflexion est en cours sur le choix achat / location pour les véhicules et les engins. Les économies prévisibles sont significatives
  - Ex : 2 pelles mécaniques : économie annuelle pour la solution crédit-bail (avec achat au terme des 7 années) = économie de 7 500 € environ par rapport à la solution location en cours sur le secteur de Rivières
  - Prise en compte de l'électrification de la flotte à compter de maintenant : VL puis autres véhicules
- Le poste Personnel (Chap 12) augmentera sous l'effet de la prise de compétence DECI ou des prestations de facturation pour l'assainissement. Ces dépenses supplémentaires sont compensées par des recettes extérieures au prix de l'eau. Des départs à la retraite vont affecter le syndicat dans les prochaines années pouvant amener une légère diminution des charges salariales en cas de recrutement de jeunes agents.
- Il pourrait aussi augmenter en fonction de l'évolution de l'arbitrage entre travaux en régie et recours à la sous-traitance. Ce choix peut être contraint par les difficultés de recrutement des emplois de terrain
- Le poste Remboursement des emprunts reste stable, les emprunts arrivant à terme étant pour l'instant remplacés par de nouveaux emprunts.
- Un travail d'audit de la fiscalité énergétique et des contributions sociales pourrait déboucher sur des économies substantielles pour le syndicat de l'ordre de 60 000 € par an. Les dossiers sont en cours d'instruction.

En résumé, le président estime les besoins de financement en fonctionnement à 7 millions d'euros par an comprenant part fixe (25 000 abonnés x 63 € = 1 590 000 €) et part variable ( 5 350 000 € en 2024, soit une augmentation de l'ordre de 1 million d'euros sur les 3 prochains exercices).

La consommation s'élève en 2020 à 2,4 millions de m<sup>3</sup>.

Echanges :

## 252 Tarifs 2022-2023

Le président présente l'objectif de convergence tarifaire qui doit être réalisé avant le terme de ce mandat. Il demande aux élus de prendre en compte la présentation précédente pour mieux comprendre les propositions

tarifaires qui sont faites. En effet, la convergence doit être conjuguée au maintien de la capacité de financement des investissements ou des obligations réglementaires (comme les amortissements) nécessaires à la bonne marche et à la pérennité des activités du syndicat.

Les seules ressources du syndicat sont les recettes (abonnement et consommation, et marginalement des prestations spécifiques calculées au coût de revient mutualisé), encaissées en fonctionnement.

En conséquence, le président propose une convergence vers les tarifs suivants :

**Part fixe** : 66.35€ HT soit 70 € TTC

- baisse pour le secteur de Vieux
- valeur inférieure au seuil de l'Agence de l'Eau et modérée pour ne pas trop peser sur les petits consommateurs = 24 % du prix HT, 18% du prix TTC

**Part variable** :

- une seule tranche
- 2,20 € HT en 2024
  - Soit une hausse pour les secteurs de Rabastens et de Vieux, ainsi que pour la 1<sup>o</sup> tranche de Rivières
  - Pour le secteur de Rabastens, la hausse sera échelonnée sur les 4 prochaines facturations

Pour information :

- Coût total à 2,20 € pour une conso type de 120 m<sup>3</sup> = 390 € TTC soit 3.25 /m<sup>3</sup>
- Consommation moyenne sur le territoire : 106 m<sup>3</sup> = 356 € TTC soit moins d'un euro par jour

**Prestations annexes** :

- Application des clauses de révision prévues par les marchés
- Soit augmentation globale de 3,5 % liée aux révisions de prix constatées.

## DELIBERATION

Il précise que l'augmentation des amortissements permettra de financer les investissements avec un moindre recours à l'emprunt.

										2021*	(PF 85,80 €) + conso (1,94€)	conso annuelle par période !		
<b>2022_10</b>	conso	Rivières		conso	Rabastens		conso	Vieux			222 066 €		total	
<80 m <sup>3</sup>	241 000	200	482 000 €	1 130 000	175	1 977 500 €	80 000	210	168 000 €	part fixe	66 €			
>79 m <sup>3</sup>	885 587	235	2 081 129 €							abonnés	770	conso	2 336 587	
<b>2 336 587</b>	<b>1 126 587</b>			<b>1 130 000</b>			<b>80 000</b>				<b>51 090 €</b>	recette	<b>4 708 629 €</b>	
		recette	<b>2 563 129 €</b>			recette	<b>1 977 500 €</b>		recette	<b>168 000 €</b>	<b>219 090 €</b>			
<b>2023_04</b>	conso	Rivières		conso	Rabastens		conso	Vieux					total	
<80 m <sup>3</sup>	240 000	200	480 000 €	1 130 000	195	2 203 500 €	81 200	210	170 520 €					
>79 m <sup>3</sup>	900 000	225	2 025 000 €									conso	2 351 200	
<b>2 351 200</b>	<b>1 140 000</b>			<b>1 130 000</b>			<b>81 200</b>			cible 2023	recette	<b>170 520 €</b>	recette	<b>4 879 020 €</b>
		recette	<b>2 505 000 €</b>			recette	<b>2 203 500 €</b>							
<b>2023_10</b>	conso	Rivières		conso	Rabastens		conso	Vieux					total	
<80 m <sup>3</sup>	243 600	210	511 560 €	1 146 950	210	2 408 595 €	82 418	210	173 078 €					
>79 m <sup>3</sup>	913 500	220	2 009 700 €									conso	2 386 468	
<b>2 386 468</b>	<b>1 157 100</b>			<b>1 146 950</b>			<b>82 418</b>					recette	<b>5 102 933 €</b>	
		recette	<b>2 521 260 €</b>			recette	<b>2 408 595 €</b>		recette	<b>173 078 €</b>				
<b>2024_04</b>	conso	Rivières		conso	Rabastens		conso	Vieux					total	
<80 m <sup>3</sup>	247 254	220	543 959 €	1 164 154	220	2 561 139 €	83 654	220	184 039 €					
>79 m <sup>3</sup>	927 203	220	2 039 846 €									conso	2 422 265	
<b>2 422 265</b>	<b>1 174 457</b>			<b>1 164 154</b>			<b>83 654</b>					recette	<b>5 328 983 €</b>	
		recette	<b>2 583 804 €</b>			recette	<b>2 561 139 €</b>		recette	<b>184 039 €</b>				

### 253 Demande de subvention au titre de la DSIL 2022 et auprès de l'AEAG et du CD81

Le président demande aux élus l'autorisation de déposer un dossier pour les opérations suivantes :

- Interconnexion avec le syndicat de la Montagne noire
- Montant prévisionnel : 523 600 €HT
- Nature des travaux : Interconnexion entre Couffouleux (Saint Waast) et Saint-Sulpice (Plaine de Laviguerie) comprenant un réseau DN200 posé en tranchée sur 400 mètres et un forage dirigé de 350 mètres pour la traversée de l'Agout avec une canalisation en acier ou en PEHD de 150mm minimum de diamètre intérieur

- **Renforcement de Lintin (secteur Nord de Rivières)**
- Montant prévisionnel : 2 804 200 €HT en base + 418 000 €HT d'options
- Nature des travaux en base : Renforcement des pompes de refoulement du secteur de Lintin à la station de Rivières. Création d'une bache de stockage intermédiaire sur la commune de Fayssac équipée de 3 unités de surpression indépendantes pour les réservoirs de Lintin, Lincarque et Sainte-Croix. Conduites de raccordement de la nouvelle bache et des 3 refoulements (4 200 ml de Fonte DN 150 à 250 mm). Augmentation de la capacité de stockage du réservoir de Broze.

Les options consistent à renouveler l'ancienne conduite de refoulement en acier par un réseau de distribution pure en PVC sur Fayssac le long de la RD3 (222 000 €HT), à prolonger le renouvellement du réseau de refoulement vers Sainte-Croix (63 000 € HT) et à renforcer et prolonger le réseau de refoulement vers Lincarque nécessaire mais restant encore à prolonger en cas d'un futur approvisionnement du syndicat de la Vère (133 000 €HT).

- **Alimentation du secteur de Vieux**
- Montant prévisionnel : 2 262 400 €HT en base + 1 013 000 €HT d'options
- Nature des travaux en base : Installation d'un groupe de pompage au réservoir de Broze. Réseau d'interconnexion de Broze à Itzax de 10 500 mètres en Fonte DN150.

Options proposées : raccordement du réseau de distribution du bourg de Vieux au réservoir de Bosc Long (175 000 €HT), extension du secteur d'influence de Bosc Long vers Le Verdier (230 000 €HT), renouvellement des adducteurs à proximité du réservoir de Broze en tranchée commune avec la conduite allant à Itzac (143 000 €HT), renforcement de l'adduction du réservoir d'Alos (270 000 €HT), amélioration de la desserte du secteur des Monges (60 000 €HT), plus-value sur le tracé d'interconnexion en suivant les RD15 et RD1 plutôt que des voies communales et chemins privés (135 000 €HT).

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP DU GAILLACOIS-Compétence EAU-

- **Valident les projets d'investissements présentés**
- **Chargent le président de déposer les dossiers nécessaires au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dispositif France relance**
- **Chargent le président de solliciter les institutions suivantes en vue d'obtenir des co-financements**
  - AEAG
  - CD81

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

## 254 Emprunts et ligne de trésorerie

- **Planning de facturations**

Le président présente le nouveau planning de facturation et son impact sur la trésorerie du syndicat pour 2022.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Janvier	Février	Mars
relevé															
Gestion anomalies															
Facturation Eau potable															
Facturation Ass Coll															
Facturation Eau potable															
Facturation Ass Coll															

	Eau potable	Assainissement
relève		
facturation		

recouvrement		
gestion		

Montant moyen des dépenses			
1° trimestre	2° trimestre	3° trimestre	4° trimestre
1 800 000	2 200 000	1 700 000	2 000 000

Il met en miroir les besoins de financement trimestriels et sollicite l'autorisation de contracter un prêt de trésorerie après mise en concurrence des établissements bancaires.

Le président propose de solliciter 3 prêts ou facilités de trésorerie d'un million d'€ pour à la fois pouvoir répondre aux besoins sans payer des frais de non utilisation.

Il indique avoir débloqué pour 2021 les sommes suivantes sur le contrat d'emprunt avec la Caisse d'épargne de 1,4 M€. (solde à débloquer 600 000 €)

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP du GAILLACOIS :

- Approuvent les propositions du président pour les besoins de financement du syndicat,
- Chargent le Président de mettre en concurrence les établissements bancaires et de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des financements nécessaires au syndicat.

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

## 26 Divers

### 261 Sorties de l'Actif 2021 (cessions)

Liste présentée en séance

Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules, 4 véhicules ont fait l'objet d'une reprise par un professionnel conformément à la règle que s'est donnée le syndicat depuis de nombreuses années.

Il convient donc de les sortir de l'actif du syndicat

Après en avoir délibéré, les délégués DU SMAEP DU GALLACOIS :

- Approuvent la liste des biens à sortir de l'actif du syndicat

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

### 262 Admissions en Non-Valeur-Créances Irrécouvrables

Liste présentée en séance

La Trésorerie de Rabastens a porté à la connaissance du Syndicat la liste des créances irrécouvrables pour un montant de 18 759.79€ TTC. Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2021 au compte 654.

Le président explique qu'il s'agit de cas de surendettement ou de faillite sur lesquels le syndicat n'a plus de levier, et où le risque de concussion disparaît puisque la décision est prise par un juge.

Pascale Puibasset fait remarquer des débiteurs institutionnels solvables. Ils seront signalés à la Trésorerie pour recouvrer les créances.

Après en avoir délibéré, les délégués DU SMAEP DU GAILLACOIS :

- Approuvent la liste présentée par la Trésorerie de Rabastens.

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

### 263 Facturation assainissement pour le compte de la CA Gaillac-Graulhet

Le président présente les prestations réalisées par le syndicat pour le compte de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet :

- En 2021 : établissement des rôles pour un encaissement par la CAGG via la trésorerie de Gaillac
- A partir de 2022 : facturation complète jusqu'à la phase pré-contentieuse

Ces prestations, permises par les statuts font l'objet d'une convention entre les deux parties et sont soutenues techniquement par la Trésorerie.

Le président demande l'autorisation de préparer avec les services de l'Agglo et signer cette convention sur les bases suivantes :

Facturation au coût réel lissé sur 4 ans, avec reconduction tacite et possibilité d'avenants. Le montant prévisionnel sera établi pour le budget 2022.

Liste présentée en séance

Après en avoir délibéré, les délégués DU SMAEP DU GAILLACOIS :

- Approuvent la convention entre le syndicat et la CAGG pour la facturation de l'assainissement selon les modalités présentées par le président,

-Autorisent le président à signer la dite convention ainsi que toutes pièces annexes.

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

### 264 Autorisation donnée au comptable public d'exercer les poursuites pour le compte du syndicat

Le trésorier par mail du 23 septembre 2021 demandait au syndicat de prendre une délibération autorisant le comptable de la collectivité à exercer les poursuites de manière générale et permanente pour le compte du syndicat. Denis TENEGAL et Paul BOULVRAIS confirment qu'il n'y a pas lieu de prendre de délibération, un simple certificat administratif de l'ordonnateur suffit.

- Site Internet et communication institutionnelle

Le président indique qu'un travail est engagé sur un sujet important.

- PGSSE (Joël MALLEVIALLE, personnalité qualifiée)

Les travaux de finalisation avancent et Joël Mallevialle fera une présentation détaillée lors d'une prochaine réunion.

- DOCUP (Didier SUDRE)

Didier Sudre a informé le président que la réunion avec le centre de gestion a été retardée au 7 janvier.

- Contentieux avec l'entreprise Eiffage (Paul Boulvrais)

Différentes procédures sont engagées entre les entreprises en recherche de responsabilité. Le syndicat assure une veille précise de la situation avec M° Delbès, en charge de ce dossier pour son compte

- Station d'alerte

Ce vieux projet qui vise à déployer un réseau d'alerte à partir des équipements de chaque opérateur reste d'actualité mais avance à pas lents.

## 3 RESSOURCES HUMAINES

Le président informe les élus du départ à la retraite de Patrick COUDERC. Son départ officiel aura lieu au printemps mais il quitte son poste dès maintenant en raison de son Compte Epargne Temps et des congés restant à prendre. Le président le remercie de son implication pendant de longues années et lui souhaite une longue retraite, sans doute très active auprès des siens et de la nature.

Le président informe les élus de la demande de M. GASTALDI, agent du syndicat en situation de détachement depuis plus 10 ans qui demande son intégration dans la fonction publique d'Etat – préfecture de Guyane. Il indique vouloir donner une suite favorable à cette demande.

### 31 Recrutements

Il est prévu de procéder aux recrutements suivants

- Agent administratif et d'accueil : une vingtaine de candidatures a été reçue et les candidats sont invités à un exercice écrit le 3 janvier prochain avant de procéder à des entretiens individuels avec les profils les plus adaptés au poste.
- Technicien projeteur : l'offre d'emploi sera prochainement déposée sur la base d'une fiche de poste présentée en Bureau
- Agents de réseau

Les délégués sont invités à diffuser ces offres d'emploi, étant précisé que les agents ont vocation à résider sur le territoire pour des questions liées au service et qu'ils sont recrutés sur des contrats de droit privé

### 32 Formations du personnel

Il est prévu une formation à la communication pour l'ensemble des agents afin qu'ils puissent assumer dans les meilleures conditions les différentes interactions, parfois tendues, avec les tiers : usagers, fournisseurs, ...

Trois prestataires ont été consultés et un contact est pris avec la commission ruralités de la CAGG pour proposer des formations à la prise de parole aux élus. Le syndicat pourra organiser une formation au profit de ses délégués

### 33 Convention d'adhésion aux missions facultatives du CDG81

Modèle de convention envoyée avec la convocation

Liste des missions présentée en séance

Le président expose que le Centre de Gestion du Tarn assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires prévues par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Au-delà des missions obligatoires, le Centre de Gestion du Tarn se positionne en tant que partenaire « ressources humaines » des collectivités par l'exercice d'autres missions dites facultatives. Dès lors, ces missions sont proposées par le Centre de Gestion du Tarn afin de compléter son action et d'offrir aux collectivités un accompagnement quotidien en matière de gestion des ressources humaines.

Le Centre de Gestion du Tarn propose ainsi une convention cadre permettant, sur demande expresse de la collectivité, de faire appel aux missions proposées en tant que de besoin.

Après conventionnement, la collectivité peut, le cas échéant, déclencher la ou les mission(s) choisie(s) à sa seule initiative et ainsi faire appel aux missions suivantes :

- le conseil en organisation
- le conseil en mobilité professionnelle
- le conseil et assistance au précontentieux et au contentieux en matière de Ressources Humaines
- l'aide à l'archivage
- l'aide au recrutement
- l'intérim territorial
- la psychologie au travail
- la prévention de risques professionnels
- l'étude des droits à l'allocation chômage

Le président rappelle que la mise en œuvre du statut de la Fonction Publique Territoriale étant devenue un enjeu stratégique majeur en raison de sa complexité et de son incidence sur la gestion de la collectivité, ces missions permettent d'assister les élus dans leur rôle d'employeur.

Le président propose aux délégués de prendre connaissance du dossier remis par le Centre de Gestion du Tarn

Après en avoir délibéré, les délégués du SMAEP DU GAILLACOIS :

- Décident d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion du Tarn jointe en annexe.

-Autorisent le président à signer les actes subséquents (formulaires de demande d'intervention, bulletin d'adhésion, proposition d'intervention, etc....)

Délégués	58	Non	0
Présents	36	Abstention	0
Représentés	4	Oui	40

## 4 QUESTIONS DIVERSES

Les délégués ont été invités à soumettre leurs questions 2 jours ouvrables avant le Comité Syndical. Il n'y a pas eu de questions soumises.

Paul BOULVRAIS tient à souligner la qualité du travail réalisé par le président et les directeurs pour mener à bien la fusion des trois syndicats. Alain ASSIE partage cette analyse et leur adresse ses remerciements.

Le président met en évidence la dynamique syndicale, tant au niveau des élus que des agents, qui permet d'atteindre les objectifs fixés de façon collégiale.

Il remercie les délégués pour la confiance qu'ils ont manifestée lors des différents votes et salue leur engagement sur le vote des tarifs. Il souhaite aux élus et aux agents de bonnes fêtes.

La séance est levée à 20h30.